

PLU de Latresne : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 juin 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Latresne (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 13 février 2017. Il délimite 55 zones, dont 23 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 juin 2025.

- Le PLU de Latresne s'applique dans sa version du 13 février 2017.
- Il délimite 55 zones : 23 urbaines (U), 7 à urbaniser (AU), 8 agricoles (A) et 17 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Latresne occupe le rang 172 par le nombre de zones délimitées, au niveau de la médiane du département (55 zones).
- 254 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Latresne depuis 2013, pour 516 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	55 zones
Zones urbaines (U)	23 zones
Zones à urbaniser (AU)	7 zones
Zones agricoles (A)	8 zones
Zones naturelles (N)	17 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	LATRESNE
Version du	13 février 2017
Partition GPU	DU_33234
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_33234/f26c159f49168100834810a8d7834216/33234_REGLEMENT_20170213.pdf

Les risques naturels et technologiques à Latresne

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	18 mars 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	17 avril 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire JORF n° 2022-2970 du 29.04.2024. Le critère géotechnique est satisfait : la présence d'argiles sensibles au phénomène de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour supérieure à 10 ans.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal/loi/2022-2970
Risques majeurs recensés	1005153684950
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	1005153684950
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2025

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/latresne-33234>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Latresne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan
Risques couverts par ces plans	Inondation
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	UA, UB, UC, UCr, UE, UX
Nomenclature des zones à urbaniser	1AU

Situation administrative

Code INSEE	33234
Code postal	33360
Intercommunalité	CC des Portes de l'Entre-Deux-Mers
Département	Gironde
Région	Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	55 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	55 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	55 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Camblanes-et-Meynac (3,4 km)	55 zones
Quinsac (4,4 km)	76 zones
Cambes (6,1 km)	88 zones
Saint-Caprais-de-Bordeaux (6,9 km)	128 zones
Baurech (9,0 km)	49 zones
Tabanac (10,0 km)	81 zones
Le Tourne (11,3 km)	57 zones
Carignan-de-Bordeaux (2,9 km)	65 zones
Cadaujac (5,5 km)	73 zones
Saint-Médard-d'Eyrans (8,5 km)	68 zones
Pompignac (8,6 km)	85 zones
Martillac (9,3 km)	54 zones
Ayguemorte-les-Graves (9,8 km)	28 zones
Beautiran (10,1 km)	46 zones
Sallebœuf (10,2 km)	51 zones
Yvrac (10,4 km)	81 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/latresne-33234>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Latresne : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Camarsac (10,8 km)

47 zones

Bouliac (3,0 km)

59 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/latresne-33234>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.